

Edito :

Ils ne reculent devant rien !

Les « grands » patrons ont lancé un appel « pour baisser le coût du travail d'au moins 30 milliards d'euros sur 2 ans en réduisant les cotisations sociales qui pèsent sur les salaires moyens ». Ils proposent de financer ce transfert par un relèvement de la TVA de 19,6% à 21% et par une réduction accrue de la dépense publique.

En clair réduire le pouvoir d'achat de tous et réduire les services publics.

Mais pour qui se prennent-ils tous ces patrons du CAC 40 qui se sont augmenté en moyenne leur salaire de 34% en 2011.

Pour qui se prennent-ils ? Nombre d'entre eux ne sont ni plus ni moins des hommes qui ont été mis à la tête d'entreprises publiques privatisées. Ils ne font que profiter d'années de dur labeur !

Qui sont-ils pour donner des leçons de relance ? Alors que dans la plupart des entreprises qu'ils dirigent, ils réduisent l'emploi, comme à la Poste et à France Télécom, où le PDG annonce qu'il va recruter 2000 emplois alors qu'il y aura 9000 départs.

A aucun moment ces patrons ne proposent de renoncer aux dizaines de milliards de dividendes versées aux actionnaires.

A aucun moment ils ne proposent de relancer l'économie par la revalorisation des salaires et des retraites, pourtant c'est la solution efficace et durable pour l'avenir du pays.

C'est tout le sens du tract fédéral pour exiger du gouvernement des mesures immédiates pour le pouvoir d'achat des retraités et de la grande campagne que va lancer l'Union confédérale des Retraités.

Cette campagne de la CGT nous devons toutes et tous la prendre à notre compte.

**Vie nouvelle
m'informe
donc je m'abonne
6 numéros par an
au prix de 14,60€**

14 Novembre, Europe, tous ensembles

La majorité des organisations syndicales françaises s'inscrivent dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des Syndicats (CES) du 14 novembre. Il s'agit de réaffirmer l'opposition aux mesures d'austérité à l'œuvre dans toute l'Europe et de promouvoir les revendications du contrat social pour l'Europe porté par la CES. Elles appellent les travailleurs du public et du privé ainsi que les retraités à manifester, selon les modalités permettant une mobilisation et une participation les plus larges possibles.

Il faut, comme pour l'ensemble de la protection sociale, une augmentation des ressources notamment par la mise à contribution des revenus financiers et par une réforme de la cotisation employeurs pénalisant les suppressions d'emplois. Par notre mobilisation le 14 novembre, renversons la pression : les salariés ne doivent pas être les pigeons des exigences patronales et des traités européens. Pour sortir de la crise, aucun des problèmes économiques (financement des retraites et de la protection sociale, rééquilibrage de notre commerce extérieur, financement de l'État et des collectivités territoriales, pouvoir d'achat...) ne peuvent être résolus sans de vigoureuses politiques de développement industriel, de l'emploi, de revalorisation salariale et des retraites, de lutte contre la précarité.

Le 14 novembre, mobilisons-nous massivement en France, comme partout en Europe, pour dire non aux politiques d'austérité, oui au progrès social.

Syndicalisation : les 100%, c'est possible

Actuellement, ce sont 11792 FNI 2012 réglés, soit une avance de 162 FNI par rapport à l'année dernière à la même date. Pour atteindre les 100% de 2011, il manque 162 FNI. Un objectif à notre portée pour le Conseil National qui aura lieu les 15 et 16 novembre.

Quand aux adhésions, le compteur affiche 89 adhésions, en légère progression sur 2011, mais loin des possibilités.

Une adhésion par section, c'est vraiment le défi que nous devons gagner.

Requêtes CFC.

Le paiement de régularisation commence à arriver. Mais il manque 150€ de l'intéressement de 500€ payé en 2008.

L'acceptation du paiement de la régularisation doit être accompagnée d'une réclamation, dans la rubrique « vos remarques éventuelles » pour demander le paiement des 150€. Nous proposons la rédaction suivante : « En vertu de l'arrêt du 5 juillet 2012 de la cour d'appel de Paris je demande le paiement des 150€ de l'intéressement exceptionnel de 500€ payé en 2008 ». Pour effectuer un suivi, nous proposons de transmettre à l'UFR le nombre de CFC contactés, de requêtes et de syndiqués concernés.

Congrès de la Mutualité Française.

Son objectif de « réduire l'inégalité d'accès aux soins » est ambitieux et pourtant insuffisant. C'est permettre l'accès de tous à tous les soins nécessaires au maintien de la santé qu'il faut mettre en perspective. Pour cela c'est avant tout défendre le rôle de la Sécurité Sociale pour qu'elle ne soit pas qu'une coquille vide livrée au privé mais redevienne ce qu'Ambroise Croizat a toujours voulu qu'elle soit : un lieu de solidarité, rempart contre le rejet et l'exclusion. L'idée de « contribuer au financement d'autres formes de rémunération des médecins et au développement du parcours de soins » présentée comme novatrice va surtout dans le sens du libéralisme et est loin de l'esprit de solidarité

Un héritage lourd de conséquence.

La loi Bachelot transformant les hôpitaux en entreprises mercantiles a supprimé "le service public hospitalier" pour le remplacer par "des établissements de santé aux statuts variables". Elle a supprimé tout pouvoir soignant pour donner tout le pouvoir aux gestionnaires signifiant formellement la fin des services qui regroupent les équipes soignantes, remplacés par des "pôles" de gestion. Elle a consacré le pouvoir du directeur, "seul patron à bord", sous la tutelle étroite du directeur de l'ARS (Agence

régional de santé), véritable préfet sanitaire aux ordres du gouvernement. Conséquence de cette politique des déserts médicaux qui s'étalent et de réels dangers pour les populations à risque

17 octobre journée pour l'élimination de la pauvreté

La CGT était partie prenante de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. « La CGT fait le choix d'un développement des sociétés fondé sur le respect des droits de l'Homme, ou chaque personne a accès aux droits humains fondamentaux. Elle fait le choix d'une société solidaire, refusant la méfiance, la culpabilisation, la stigmatisation ».

Pour la CGT, les situations de pauvreté résultent de choix politiques, économiques et sociaux bien identifiés. Les retraités sont parmi les victimes.

Alors que des millions d'Euros sont distribués en Europe pour renflouer les banques, une menace pèse sur la poursuite du financement de l'aide alimentaire ! C'est insupportable !

Dépassement d'honoraires : un accord en forme de leurre

La signature d'un « contrat de bonne pratique » est laissée au libre choix du médecin, en dehors de ce dispositif aucun plafond n'est fixé, aucun système de sanction efficace n'est mis en place. Les mutuelles et institutions de prévoyance seront obligées d'augmenter les cotisations de leurs adhérents. En ce qui concerne l'obligation de la prise en charge au tarif opposable des bénéficiaires de la CMU déjà fixée par la loi la situation actuelle a peu de chances de changer. En bref, les assurés sociaux vont continuer de payer et leur reste à charge d'augmenter !

L'accès aux soins d'une partie de plus en plus importante de la population est problématique. Cet accord n'est pas à la hauteur des enjeux. La CGT réclame un véritable débat national sur une réforme de notre système de santé pour aboutir, comme l'a promis le Président de la République lors de son discours au Conseil économique, social et environnemental, à une nouvelle loi de santé publique.

Pacte de compétitivité ou l'offre gouvernementale au MEDEF

Les médias avaient largement préparé le terrain à la présentation du rapport Gallois, homme dit de gauche mais grand patron parmi les siens d'abord. Derrière la compétitivité dont on nous rebat les oreilles depuis des lustres se cache en fait l'obsession du patronat de la diminution du « coût du travail » ; en d'autres termes moins de salaires,

moins de retraites, moins de code du travail, moins de droits sociaux, etc..., bref tout précariser.

A entendre la présidente Parisot entonner un « on nous a entendus... », on se dit que les salariés et les retraités –sauf à peser par les luttes- vont être les plumés pour financer les cadeaux (encore pour eux) faits aux entreprises. Quand il y a augmentation de la TVA et de la CSG, qui trinque si ce n'est le monde du travail et des retraités ? Mais qui pipe mot sur les 309 milliards d'euros qui par an vont directement du fruit du travail aux dividendes ? Le président élu se serait-il effacé derrière le candidat qui promettait de s'attaquer à la finance ?

A la vérité, il s'agit plus d'un pacte de compétitivité...réactivité des profits contre l'emploi, les services publics, la protection sociale. C'est inacceptable pour la CGT. Alors on ne lâche rien du combat pour une autre répartition des richesses.

Socle d'un nouveau système ambulatoire

Le 3 octobre 2012, La Fédération Nationale des Centres de Santé et la Confédération Générale du Travail ont confronté leurs analyses sur le système de santé, plus particulièrement sur l'offre ambulatoire.

Convenant d'approfondir leurs réflexions, elles ont souligné que cette offre de santé doit permettre la prise en charge d'un parcours de santé global et cohérent, mettant en transversalité l'ensemble des missions du soin, de la prévention, de la promotion de la santé depuis l'enfance jusqu'aux âges avancés, dans le cadre d'un exercice regroupé et coordonné. Elle doit garantir une articulation entre la ville et l'hôpital, favorisant la fluidité du parcours des patients en amont et en aval de leur prise en charge hospitalière. Cette organisation relève de la responsabilité de l'Etat qui peut la garantir grâce à la création d'un statut d'établissement de santé publique ambulatoire. Son financement doit permettre l'équilibre de la structure et garantir un égal accès à tous par une pratique obligatoire du tiers payant des régimes obligatoires et complémentaires, à des tarifs conventionnels.

Arrco et Agirc : empêchons le Medef d'imposer des mesures régressives.

La situation financière des deux régimes de retraite complémentaire est dégradée du fait de la crise. La destruction des emplois, la stagnation salariale, conduisent à une baisse des rentrées de cotisations.

Non content d'être un des principaux responsables de la crise en cours, le

patronat, Medef en tête, veut en faire payer le prix aux salariés, aux retraités. Il refuse la moindre augmentation des ressources, ce qui veut dire réduire les droits et reculer l'âge de départ. Soyons vigilants sur cette négociation qui va s'ouvrir le 22 novembre. C'est par l'action que nous gagnerons.

Je m'informe aussi sur :
Le site internet de l'UCR :
www.ucr.cgt.fr
Le site internet de l'UFR :
www.cgt-fapt.fr

International...

Pakistan : une jeune fille de 14 ans cible des talibans

Malala Yousufzai, une jeune fille à peine âgée de 14 ans s'est faite connaître en 2009 alors qu'elle n'avait que 11 ans pour son combat contre les violences commises par les talibans qui incendiaient les écoles de filles et n'hésitaient pas à assassiner leurs opposants. Tenant un blog de la BBC dénonçant toutes ces violences Malala avait reçu le premier prix international des enfants pour la paix. Un combat qui s'est retourné contre elle en devenant la cible d'un attentat du Mouvement des talibans du Pakistan alliés d'Al-Qaïda. Transportée et opérée à Birmingham en Angleterre, après un diagnostic réservé son état s'améliore désormais rapidement et elle souhaite reprendre son combat.

Manifestations en Russie.

Le 7 octobre Plusieurs manifestations, organisées par le syndicat VKT, ont eu lieu pour protester contre les réformes des retraites et du code du travail. Le gouvernement veut diminuer le pourcentage de la répartition, une augmentation de la capitalisation avec pour conséquence le recul de l'âge de départ à la retraite.

Europe la mobilisation continue

L'action s'est poursuivie dans plusieurs pays d'Europe. Forte mobilisation au Portugal pour dénoncer le budget 2013, qui est la conséquence de l'application de la règle d'or, d'austérité, hausse d'impôts généralisée, baisse des retraites et réduction des allocations chômage et maladie.

Merck punit les hôpitaux grecs pour cause d'impayés

Le laboratoire allemand ne fournit plus son anticancéreux aux hôpitaux grecs en raison de factures impayées. En grand philanthrope, il précise que les malades trouveront le médicament en pharmacie, mais si ils ne peuvent pas le payer ? C'est scandaleux quand on sait que Merck a fait 855 millions d'€ de chiffre d'affaire sur ce médicament. Au Portugal aussi ils ont menacé de renoncer à des recherches si les hôpitaux ne remboursaient leur dette.
Comme quoi il vaut mieux être riche et en bonne santé que pauvre et malade !